

TRIBUNE DE L'IMMIGRATION



Ensemble pour le plein emploi



Tribune de l'immigration n° 10

- Le prochain numéro de la Tribune portera sur les questions du Nouvel Ordre Économique International et de la dette (Cf. : Pétition).
- Les questions relatives à la formation en entreprise seront également prolongées par quelques articles venus des comités d'entreprise.
- L'article de Claude Megret de l'Union départementale CGT de l'Ariège fera le point sur l'immigration dans ce département en lien avec les problèmes économiques.
- Le secrétaire général de la FILPAC/CGT, Michel Muller, nous a fait part d'une déclaration de la Fédération graphique internationale et de la Fédération graphique européenne portant "sur les droits, les principes et les pratiques recommandés concernant les travailleurs immigrés des industries graphiques européennes.
- Compte-rendu de la fête de l'Aïd

LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION

263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

Directeur de la publication

Jean Bellanger

Responsable de la rédaction

Mourad Allal

Responsable de la diffusion

Henri Lesage

Conception - Réalisation
Photocomposition Impression

PARIS PRO-MOTION

Tél. 47 97 45 56 • Fax. 47 97 41 93

"Dynamique POUR l'emploi"

C

olère chez HOOVER, GRUNDIG, SOPALIN et autres ROCKWELL. Au nom du marché unique, les vannes du dumping social sont ouvertes, la loi de la jungle bat son plein.

Selon des experts du Plan, la France a déjà perdu un million d'emplois industriels au cours de la décennie

Quatre-Vingts. Et ça continue.....

Dans l'automobile, les banques, partout, les plans de suppression d'emplois se multiplient. Drames humains à la clé, marginalisation croissante de jeunes, de travailleurs immigrés, répercussion sur le régime d'assurance-chômage et sur la protection sociale...

IL EST PLUS QUE TEMPS DE CHANGER DE LOGIQUE.

La question centrale se trouve aujourd'hui posée en termes simples : financer la crise et s'y enfoncer ou financer le développement et engager dès maintenant des mesures aptes à développer l'emploi et les capacités humaines.

La CGT propose une trajectoire pour le plein emploi.

La France a besoin de croissance, d'une industrie forte et compétitive, de conjuguer le développement des activités industrielles et le développement des activités de service. Et, pour y parvenir, il faut endiguer les abandons et le chômage, il faut créer des emplois.

Il s'agit d'inverser la tendance et de poser la question de l'emploi en termes très offensifs, à partir des besoins : quels postes, quels salaires, quels contenus et conditions de travail, quelle qualification et quelle formation ?

Sur chaque lieu de travail, agissons concrètement : chiffrons les effectifs manquants, formulons des propositions sur l'organisation du travail, le développement de l'entreprise, en tenant compte de toutes les spécificités.

Depuis plusieurs mois, nombre de lieux de travail bouillonnent de cette façon, font avancer les idées de changement dans l'organisation du travail pour lui donner plus d'intérêt, diminuer les charges et abaisser les cadences, faire décroître la pénibilité.

Parce que les salariés veulent vivre et travailler autrement, ils exigent des équipements adaptés à notre époque, la maîtrise des technologies, le respect de leur santé et la recherche permanente de sécurité. Les travailleurs immigrés sont particulièrement concernés par ces questions étant deux fois plus touchés que les autres salariés par les accidents du travail et assumant bien souvent les tâches les plus difficiles.

.../...

édito



Parce que les salariés veulent vivre et travailler autrement, ils exigent un partage efficace : le départ en retraite à 55 ans à taux plein, pour ceux qui le souhaitent et la réduction du temps de travail sans perte de salaire, loin de la précarité qui frappe durement les travailleurs immigrés.

Pour la CGT, une urgence absolue s'impose : partir des motivations, des aspirations et aider à construire l'action autour des ambitions. Et comme pour être forts il faut être nombreux, la CGT a proposé à toutes les autres Confédérations d'agir ensemble, pour l'emploi. Partout débattons-en, créons les dynamiques nécessaires pour satisfaire les revendications.

Lydia Brovelli

Secrétaire de la CGT

sommaire

Edito

Institutionnellement votre

Les CRIPI

Rencontres entre associations à Montreuil

4

Solidarité internationale

Les métallos

Fily Konaté

6

Dossier : Luttés pour l'emploi

Mesures d'accompagnement ou politique de développement

Utiliser la Loi pour les reclassements : réflexion collective

La formation : la tâche de l'AEFTI

7

La manifestation du 6 février et ses suites

Témoignages contre le racisme

Commission libre circulation à Bruxelles

13

Préparation de la journée du 21 mars

Union départementale du Rhône : un exemple

Le 21 mars en Gironde

17

Pétition : ensemble avec la CGT

19

La CGT dans les institutions



La CRIPI Centre

Le 18 janvier 1993, c'est à Orléans que se réunirent, à l'initiative de Philippe Durand (en photo avant de prendre son train), six représentants du FAS régional au siège de l'ASTI (Association de solidarité des travailleurs immigrés) d'Orléans :

- Antonio Garcia, personnalité immigrée portugaise de la ville de Bourges,
- Tnimi Bouchaïb représentant immigré du Syndicat FO,
- José Lunz, représentant immigré de la CGT,
- Jean-Marie Boutiflat, Secrétaire de l'ASTI et Jean Bellanger, CGT - FAS national.

L'objet de la discussion portait sur trois points :

- les orientations du FAS,
- le mode d'application dans la région,
- les besoins recensés.

En fait, très vite fut abordé un quatrième point, le fonctionnement de la CRIPI. Etions-nous des membres d'un Conseil chargé tout simplement d'appliquer des décisions prises ailleurs ?

Il fut décidé de prendre son temps pour aborder quelques questions primordiales et y réfléchir.

- Quel programme d'insertion des populations immigrées était mis en place par la région ?

- Quelles priorités nous semblaient devoir être mises en avant ?

Par exemple, le Maire de Blois, Jack Lang, met en évidence le rôle des concerts à grands frais dans les grands ensembles comme facteur d'insertion.

N'y-a-t-il pas aussi d'autres priorités ? Une demande de rencontre avec le chargé de mission a été formulée... Philippe nous enverra des précisions pour une meilleure connaissance de la région.

Le Secrétaire régional CGT Centre est également intéressé par le PRIPI Centre (Programme régional d'insertion pour les populations immigrées).

L'UD du Nord La CRIPI*

Dans le dernier numéro de la Tribune de l'Immigration, Henri Lesage a présenté la CRIPI Nord....

Une erreur de transmission n'a pas permis de préciser ni le lieu où se tenait cette réunion ni les noms et les responsabilités des participants d'où le rectificatif situé ci-après.....

Dans le Nord le 12 décembre 1992, une rencontre fraternelle d'échange et de réflexion a eu lieu, mettant en évidence la volonté d'une prise en compte des besoins des 166 000 salariés immigrés de la région.

Dans ces départements à forte tradition minière, la place de l'immigration a toujours été

importante. Le racisme a progressé ; les immigrés sont culpabilisés malgré les fortes traditions de lutte. L'aggravation de la crise avec son corollaire de dégradation de l'emploi, (fermeture d'usines, des entreprises du textile, etc.), de dégradation du logement dans les cités, du mal de vivre, conduit à des révoltes dont l'éclairage sur les véritables responsabilités n'est pas toujours bien perçu par la population.

Le comité régional CGT du Nord a décidé de s'investir plus

fortement en partant de ses expériences.

Ainsi, avec ses syndicats, il va affiner sa plateforme revendicative régionale et s'investir plus dans les comités locaux de pilotage Emploi/Formation.

** Cripsi : Commission Régionale d'Insertion des Populations Immigrées*

RENCONTRE À MONTREUIL

Le 16 janvier 1993, la CGT avait reçu en présence de M. Alphonse VERONESE, secrétaire confédéral, les associations dans le cadre de ses relations habituelles. Rappelons que ponctuellement les communiqués de la Confédération, notamment ceux qui sont relatifs aux questions internationales, sont envoyés à toutes les associations qui nous transmettent également leurs revues et journaux. La Tribune se réserve le droit de diffuser à ses lecteurs ces informations, en respectant les points de vue qui peuvent être exprimés. C'est dans cet esprit que seront remis, avec la dernière Tribune, le livret "Solidaire du combat syndical pour la décolonisation de l'Afrique du 21^e siècle" et la pétition contre la dette à l'Unesco, au Parlement européen et à Bruxelles ces prochains mois.



Le Guide de l'entrée et du séjour

Nous avons reçu du GISTI un livret indispensable pour le militant qui est perdu dans les dédales des lois et des décrets. Le commander au GISTI : 30, rue des Petites Ecuries - 75010 - PARIS. • Prix : 75 F.

La CGT, pour sa part, prépare le guide pour l'égalité des droits ; deux ouvrages qui se compléteront.

LA TRIBUNE S'ASSOCIE AU SUCCES DE L'OFPPA

En deux ans et quatre conflits, le bilan est très intéressant à l'OFPPA. Le Ministre de la Justice, Maître KIEJMANN, confirme le maintien de l'emploi pour fin 1994 des 155 Contrats à durée déterminée de l'Office. Rappelons que les CES sont aussi reconduits sur un an. La titularisation sera appliquée à 240 personnes de catégorie A, B, C.



Le Collectif national immigration de la métallurgie CGT, réuni ce jour à la veille de la grande manifestation nationale contre le racisme, les exclusions et pour l'égalité des droits, le respect des droits de l'homme, du 6 février 1993, a le grand plaisir de voir la présence de nos frères et camarades syndicalistes marocains au siège de la CGT, à Montreuil.

Il exprime sa profonde indignation sur les violations recrudescentes des droits de l'homme et l'arbitraire des autorités marocaines. Il apporte son soutien à tous nos camarades syndicalistes, victimes de la répression et des

atteintes aux libertés syndicales et sa fraternelle solidarité au peuple marocain qui traverse une très grande période inhumaine.

Il demande que soient libérés immédiatement le camarade Amaoui, Secrétaire général de la CDT et le camarade Driss Ghaimi, Secrétaire régional de l'UGTM ainsi que tous les prisonniers d'opinion actuellement détenus.

Montreuil,
le 22 janvier 1993

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

A l'Union locale de St Denis, les nombreux camarades de Fily Konate célèbrent le départ momentané de leur ami placé sous la protection de la CGT pendant un an. Fily, originaire du Mali (ancien Soudan français), est arrivé en France fin janvier 1981. Après avoir demandé sa réintégration dans la nationalité française et convoqué pour "régularisation de papiers", il est alors arrêté par la préfecture de Paris.

Fily Konate

Va naître un vaste mouvement de solidarité. A l'initiative de la CGT, de nombreuses personnalités s'inscrivent dans un Comité de soutien qui permettra d'obtenir sa libération ainsi que des papiers provisoires.

Ce Comité a rassemblé : Monseigneur Deroubaix, évêque de Saint-Denis, les députés communistes Jean-Claude Gaysot et Muguette Jacquaint, etc.

Douze ans plus tard, le 28 janvier 1993, Fily retournait au Mali. La veille de son départ, la CGT organisait une initiative fraternelle. Celle-ci permit de faire le point de ces 10 années de luttes et de solidarité, de préciser les conditions dans lesquelles Fily retourne au Mali, d'appeler à la manifestation anti-raciste du 6 février 1993.

Ce vaste élan de solidarité autour de Fily a permis de faire en sorte que ce retour au Mali se fasse dans les meilleures conditions et que tous ses camarades attendent son retour en France avec cette fois-ci les papiers qui lui permettront de rester définitivement chez nous.

Thierry Dumez
Secrétaire de l'Union locale de Saint-Denis (93)

DOSSIER S I E R

LUTTE POUR L'EMPLOI

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT OU POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Tous les pays hautement industrialisés mettent au coeur des questions relatives à leur développement celle de la formation des hommes en priorité, ceci étant tout relatif car se réalisant dans un cadre où les critères financiers l'emportent sur la nécessité de la formation, cette dernière est donc sélective et ségrégative.

De fait, l'évolution des formations initiales et continues, les nouvelles qualifications requises pour répondre aux transformations profondes du procès de travail liées à la révolution scientifique et technique conduisent à poser en termes revendicatifs nouveaux :

- le développement des emplois qualifiés et stables,
- la reconnaissance de la qualification,
- la place et le rôle des salariés dans le procès de travail, mais aussi dans la gestion de l'entreprise.

Des besoins nouveaux naissent et sont facteurs de progrès parce qu'enjeux de luttes fondamentales et l'ensemble de l'appareil de formation est au coeur de ces enjeux.

Or, le constat de la situation est désastreux, le démantèlement d'industrie, l'abandon de production, le ralentissement de l'activité conduisant à la suppression d'emplois ou le remplacement de l'emploi stable par des emplois précaires ont entre autres conséquences en même temps de détruire les installations, mais aussi de disperser et détruire des potentiels de qualifications élevées. Il faut du temps et des moyens pour reconstruire les installations, il en faut tout autant sinon plus pour reconstituer les qualifications nécessaires, les équipes, réformer les hommes et les femmes.

La Formation continue sert aujourd'hui presque exclusivement les intérêts du patronat, le plan de formation reste la chasse gardée de celui-ci et :

- qu'elle soit utilisée dans les projets de restructuration des entreprises pour que les salariés, prenant conscience de leur "inadaptation" acceptent eux-mêmes leur mise à l'écart (plans sociaux, reconversions...)
- qu'elle soit utilisée pour adapter les salariés aux nouvelles technologies sans que les qualifications obtenues soient reconnues et le travail valorisé dans les classifications et le niveau de salaire,
- qu'elle serve pour former les cadres aux nouvelles méthodes de "management" (gestion des ressources humaines, communication à l'entreprise, participation, culture d'entreprise...) dont le but est d'intégrer l'ensemble des salariés aux objectifs du patronat en s'auto-exportant,

le marché de formation professionnelle engloutit des dizaines de milliards de francs prélevés sur les salaires et l'impôt pour des résultats pour le moins "insuffisants" ainsi parmi le tiers des jeunes qui aura pu accéder à des dispositifs de formation à vocation professionnelle, moins de 10% auront obtenu un titre homologué au niveau national, ces dispositifs n'auront eu pour effet que d'accentuer le sentiment d'échec des populations déjà en difficulté.

On ne peut donc dissocier les politiques mises en oeuvre qui ont contribué à la pénurie de main d'oeuvre qualifiée et les restructurations imposées et pilotées par les milieux patronaux. Les efforts consentis par le patronat en matière

de formation professionnelle étaient en 1990 quatre fois inférieurs à ceux du patronat allemand. Or, il y a lieu de surmonter les retards structurels des entreprises.

- La majorité des salariés est encore sans diplôme, sans qualification professionnelle attestée et, a fortiori, reconnue. Cela ne doit d'ailleurs pas dispenser de reconnaître la qualification acquise par l'expérience professionnelle.
- Le taux d'accès à la formation continue est de 49% pour les techniciens et agents de maîtrise, de 21% pour les ouvriers qualifiés et de 10% pour les ouvriers non qualifiés.

Cela est dû pour une part à l'inexistence de réelles possibilités de déroulement de carrière : A quoi bon investir dans la formation. Cela crée aujourd'hui des blocages pour rénover les grilles salariales pour cause de décalage entre les niveaux et les nouvelles classifications.

Ces situations sont le fait des stratégies économiques imposées : maintenir et développer la pression sur les coûts salariaux et les dépenses sociales pour favoriser l'accroissement de la rentabilité du capital. Ces stratégies génèrent leurs propres limites ; ainsi aujourd'hui, 45% des entreprises françaises déclarent éprouver des difficultés à recruter du personnel qualifié. Pour résorber de tels déficits représentant d'énormes coûts, le patronat exige du Gouvernement qu'il s'associe dans le copilotage des mesures à prendre et qui se traduisent par :

- Volonté du patronat de mieux maîtriser les filières de formation sans garantir leur reconnaissance par des titres homologués nationalement,
- Volonté de peser sur l'ensemble des classifications et de développer un nouveau concept à travers le couple Travail précaire/Formation permanente,
- Volonté de sélectionner la "ressource humaine" afin de mieux la rentabiliser sur le court terme,
- Une finalité économique aux projets de formation en alternance appuyés par le gouvernement : celle du partage des coûts entre l'Etat et l'entreprise d'une part, mais aussi avec le salarié qui supporte de plus en plus une partie de sa formation hors temps de travail.

La formation professionnelle devient ainsi un outil essentiel du remodelage de la structure des emplois, des qualifications et de la société.

Pour autant : il n'y a pas une fatalité à cette spirale des gâchis humains et financiers, et on peut soustraire l'efficacité de la formation aux contraintes de rentabilité du capital.

Il est possible d'agir sur 5 axes :

- ❶ Faire cesser les cadeaux financiers accordés aux milieux patronaux et accroître les dépenses consacrées à la formation professionnelle.
- ❷ Exiger le retour à des emplois stables et qualifiés qui, seuls, peuvent permettre l'élaboration de programmes de formation ambitieux et motivants pour les salariés car débouchant sur une qualification supérieure justement rémunérée.
- ❸ Porter le taux légal du financement de la formation professionnelle continue de 1,2% à 2% de la masse salariale, en y imputant le maintien des salaires en cas de remplacement effectif du salarié parti en formation.
- ❹ Porter à 10% du temps de travail, le temps consacré à la formation et engager une politique volontariste visant au rattrapage des catégories les moins formées et délaissées dans les politiques antérieures.
- ❺ Obtenir de nouveaux droits et de réels pouvoirs pour intervenir directement sur ces questions.

Salariés des entreprises, représentants du personnel, salariés en formation, formateurs, élus, etc... doivent réinvestir sur le terrain dont ils ont été progressivement exclus.

Joël Hedde

Secrétaire général de la FERC

Réflexion collective

Comment utiliser la loi qui oblige l'employeur à reclasser celles et ceux dont il veut se séparer par licenciement.

Art. 60

Après le premier alinéa de l'article L.321-4-1 du code du travail, sont insérés six alinéas ainsi rédigés :

La procédure de licenciement est nulle et de nul effet tant qu'un plan visant au reclassement de salariés s'intégrant au plan social n'est pas présenté par l'employeur aux représentants du personnel qui doivent être réunis, informés et consultés. Ce plan doit prévoir des mesures autres que les dispositions concernant les conventions de conversion visées à l'article L.321-5, telles que par exemple :

- des actions de reclassement interne ou externe à l'entreprise ;
- des créations d'activités nouvelles ;
- des actions de formation ou de conversion ;
- des mesures de réduction ou d'aménagement de la durée du travail.

Après le deuxième alinéa de l'article L. 321-7 du code du travail est inséré un alinéa ainsi rédigé :

En l'absence de plan social au sens de l'article L.321-4-1, l'autorité administrative constate cette

carence par notification à l'entreprise dès qu'elle en a eu connaissance et au plus tard dans les huit jours suivant la notification prévue à l'alinéa précédent.

Une utilisation offensive

La nouveauté de ce texte réside dans les pistes qu'il donne pour éviter les licenciements. Utilisons-les pour développer avec les salariés, à partir de leurs besoins, la lutte contre les suppressions d'effectifs et pour le développement d'emplois stables à temps plein.

C'est de la mobilisation des salariés - et d'elle seule - que dépendra l'interprétation de ce texte par l'employeur et l'administration du travail.

Reclassements

Pour que prévalent nos conceptions (ni passage à temps partiel, ni passage à sous-traitance, ni déclassement, etc.), faisons des propositions avec les salariés pour prendre en compte leur expérience, leur permettre une évolution de carrière en lien avec les besoins d'effectifs ou de créations de postes nouveaux dans divers secteurs d'activités.

UN EXEMPLE

Les nettoyeurs contre les licenciements de toutes formes

Les nettoyeurs de locaux sont souvent victimes de licenciements abusifs, voire économiques, auxquels le syndicat CGT des nettoyeurs et les sections syndicales d'entreprise concernées luttent avec acharnement. C'est ainsi que :

- ◆ à l'hôpital Laennec avec l'entreprise de nettoyage "Hôpital Service", une militante licenciée a été réintégrée après 52 jours de grève. La solidarité c'est la CGT !
- ◆ à la banque de France, (Paris 2^e) la société GSI a été contrainte après 30 jours de grève d'appliquer l'article L. 122-12, voir l'annexe 7 de la convention collective nationale des entreprises de nettoyage de locaux qui prévoit la reprise du personnel à 100 % en cas de changement de prestataire.

Comment faire appliquer dans le nettoyage la loi du 3 janvier 1993 relative aux licenciements économiques collectifs si ce n'est en l'adaptant aux malices du patronat du nettoyage ?

En effet, les licenciements économiques ne sont qu'individuels mais nous exigeons de ces employeurs - et ce avec succès - que des mesures concrètes de reclassement soient également prises lorsqu'il s'agit de licenciement individuel.

Louis Abé

Membre du Collectif Immigration et du bureau du syndicat CGT Nettoyeurs

Claude VANKEIRSBILCK, directeur de l'AEFTI de Paris connaît les questions de formation de manière pratique.

Paris compte 160 000 chômeurs dont 46 000 de longue durée et 16 000 immigrés.

Seul, un travail de cohérence avec, notamment les organisations syndicales, permettra de donner une signification à la "lutte pour le droit à la formation" puisque telle est la tâche que se donnent les AEFTI au sein de leur Fédération.⁽¹⁾

Formation : un terrain de l'action.

Alors que l'emploi est une question centrale au coeur de l'actualité économique et politique, que le chômage est un facteur majeur d'exclusion sociale, il est indispensable de s'interroger.

La formation constitue-t-elle un enjeu ? Représente-t-elle un moyen et est-elle conçue comme tel pour parvenir au plein emploi et combattre l'exclusion sociale et professionnelle ?

Les perspectives économiques sont particulièrement sombres. Le chômage s'étend inexorablement en même temps que la précarité. Les systèmes de couverture sociale (UNEDIC, Sécurité Sociale, retraite...) sont malades de la disparition des emplois. Des dizaines de milliers de licenciements sont annoncés dans toutes les branches.

La situation, extrêmement dégradée, appelle d'urgence des réponses. Le partage du travail, l'allègement des cotisations sociales des entreprises sont avancés. Ces mesures s'inscrivent toujours dans la même logique économique et financière qui est la cause de la crise et de son aggravation.

Vouloir en sortir exige des solutions neuves, fondées sur la satisfaction des besoins sociaux, l'efficacité économique et le plein emploi.

Il est indispensable de renouer avec une logique qui vise :

- ♦ A maintenir l'emploi existant ;
 - ♦ A le développer tant en nombre qu'en qualité.
- Toute autre perspective, l'expérience le prouve,

est vouée à l'échec. La formation dans ce cas là étant conçue comme moyen d'accompagnement des politiques de traitement social du chômage ou comme moyen permettant d'adapter l'emploi aux objectifs financiers de l'entreprise. Le bilan de l'opération gouvernementale destinée aux 900 000 chômeurs longue durée (plus d'un an de chômage) illustre cette réalité. En avril 1992, 914 000 personnes étaient inscrites comme chômeurs longue durée dans les fichiers de l'ANPE. Leur nombre était de 893 000 en octobre 1992.

En dix mois, plus d'un million d'entretiens ont été réalisés par l'ANPE, l'AFPA, les missions locales pour l'emploi chargées de conduire cette opération. Au terme de celle-ci :

- 160 000 chômeurs ont été sortis des fichiers, radiés de l'ANPE ;
- 170 000 ont retrouvé un emploi, (Contrats à durée déterminée, temps partiel...);
- 80 000 ont été placés sur des activités d'intérêt général en des contrats emploi-solidarité ;
- 85 000 sont entrés en formation ;
- 275 000 sont en attente de proposition : stage, CES, deuxième entretien ANPE, appui social ;
- et 275 000 n'ont eu aucune proposition de l'ANPE.

Le résultat de cette opération est révélateur des limites de fonctionnement de l'ANPE et de la volonté du gouvernement de s'attaquer réellement à l'exclusion.

Le bilan dressé par le Ministère du Travail est d'ailleurs pour le moins mitigé lorsqu'il reconnaît qu'au total peu de réinsertions réelles et durables, un afflux massif de nouveaux chômeurs longue durée, un renforcement de l'exclusion des plus défavorisés et une radiation massive des chômeurs sont à noter.

De même en ce qui concerne la stratégie des groupes privés ou publics, les projets d'entreprises conduits au nom de la compétitivité et donc de l'emploi, le résultat est patent. Modernisations, restructurations, réorganisation de l'activité et transformation des postes de travail se soldent toujours par des réductions massives d'emplois.

De façon générale, les budgets de l'état et des entreprises consacrent des sommes importantes à la formation professionnelle. Faut-il en conclure que l'argent utilisé à former les salariés et les chômeurs couvre les besoins et conduit obligatoirement à réduire le nombre des emplois ? Non, assurément !

Ainsi par exemple, en ce qui concerne l'insertion sociale et professionnelle des chômeurs longue durée d'origine étrangère à Paris. Paris compte plus de 160 000 chômeurs parmi lesquels sont dénombrés 46 000 chômeurs longue durée, souvent peu ou pas qualifiés, comprenant 16 000 personnes immigrées. Parmi elles 9 000 (chiffre officiel) ont un besoin immédiat de formation en français.

Comment vivre et travailler dans un pays lorsque l'on ne maîtrise pas la langue. Il s'agit à n'en pas douter d'un handicap majeur pour celui ou celle qui a des difficultés à communiquer oralement, ne sais ni lire ni écrire le français.

Toute volonté réelle en matière d'insertion de ces populations passe inévitablement par la formation, en vue d'accéder à une qualification professionnelle et, pour commencer, par l'apprentissage de la langue. Telle est l'action que développe l'AEFTI de Paris en faveur du droit à la formation pour tous.

Les besoins en la matière sont énormes, des moyens financiers sont dégagés. Sont-ils suffisants ? Sont-ils bien utilisés ? De toute évidence non ! Comment les intéressés peuvent-ils s'en assurer, quels moyens de contrôle ont-ils ? Ces questions dépassent largement la capacité de réflexion, d'intervention et d'action d'une association.

A l'entreprise, la direction présente chaque année son plan de formation. Il est conçu comme étant le moyen d'ajuster l'emploi existant (nombre et nature des emplois) aux objectifs qu'elle s'est fixés.

Les finalités que visent le plan de formation, comme les choix de gestion, sont-ils sains et efficaces économiquement, prennent-ils en compte les besoins et les revendications des salariés ? Ne convient-il pas que les salariés disent leur mot ?

L'AEFTI de Paris s'emploie à sensibiliser les salariés et notamment les travailleurs immigrés sur le droit à la formation et la possibilité qu'ils ont d'utiliser le congé individuel de formation (congé rémunéré permettant de suivre une formation professionnelle choisie par l'intéressé afin d'accéder à un déroulement de carrière ou une reconversion).

L'AEFTI de Paris organise des stages concourant à une maîtrise suffisante du français pour entrer ensuite dans une formation qualifiante.

Toutefois, l'ampleur des besoins de formation, liés aux revendications d'emploi, de qualification, de salaire dans les entreprises pose le problème en termes de besoins diversifiés, collectifs et de lutte.

Au coeur de ces questions se trouve celle de la démarche revendicative à construire avec les salariés.

Or, si l'AEFTI de Paris n'a pas vocation à se substituer au rôle du syndicat, ne représente-t-elle pas un outil complémentaire ?

Ne peut-elle pas contribuer, en fonction du but qu'elle poursuit et du rôle qu'elle joue, à mieux prendre en compte la diversité des besoins des différentes catégories de salariés qui composent l'entreprise, notamment en matière de formation, afin de les intégrer dans une démarche offensive et rassembleuse ? Certainement !

Une chose est sûre, renforcer les liens entre la CGT et l'AEFTI de Paris, notamment au niveau de l'entreprise, construire des coopérations vivantes portent à mieux occuper le terrain des besoins pour rassembler et agir.

(1) Adresse de la Fédération AEFTI : 16, rue de Valmy, 93 100 - MONTREUIL.

A retourner à :
TRIBUNE DE L'IMMIGRATION
 263, rue de Paris
 93516 Montreuil Cedex

PÉTITION

ENSEMBLE avec la CGT

Nous luttons contre le racisme qui :

- ronge les consciences ;
- aggrave les tensions ;
- suscite des flambées de violence au sein de notre société.

Il faut abolir les discriminations et les exclusions en matière d'emploi, de salaire, de formation, de logement et de citoyenneté. Nous revendiquons l'égalité des droits.

Nous luttons contre l'inégalité entre les peuples et les nations, pour la construction d'un nouvel ordre économique international, à partir de l'annulation de la dette, la juste rémunération du prix des matières premières et la maîtrise des apports technologiques.

Nous dénonçons toutes les ingérences militaires des grandes puissances occidentales qui attisent les tensions et imposent leur loi au détriment des peuples souverains.

Le combat pour la fraternité, pour la justice, pour la paix, contre le racisme et les exclusions, est un combat essentiel où chacun a sa place.

Nom-Prénom	Profession	Signature

Contre le racisme...

Pour l'égalité
Pour la paix



RACISME ET

EXCLUSION SOCIALE

dans notre édition précédente, nous avons accueilli les interventions de :

- Benaddou Kader, Syndicat CGT Mulhouse,
- Alain Krivine de la Ligue Communiste Révolutionnaire,
- Bernard Clavel, écrivain,
- Arezki Amazouz, secrétaire du Syndicat Renault,
- Albert Jacquart, scientifique et militant anti-raciste,
- Jean-Claude Gaysot, député communiste, auteur de la loi anti-raciste du 13 juillet 1990,
- Joël Biard, secrétaire général de l'Union Régionale CGT d'Ile de France,
- Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai,
- Issa Wachill, membre de la délégation générale de Palestine en France,
- Véra Ribault, militante association yougoslave qui, dans un témoignage saisissant de simplicité et de vérité s'explique : "Nous étions des enfants de Yougoslavie".

Aujourd'hui, d'autres personnalités témoignent....

La Tribune de l'Immigration a reçu Adam Cano et Abdallah Hassani, deux éducateurs de rue du Club de

Prévention "Rues et Cités" de Montreuil. Adam a 24 ans, fils d'immigrés espagnols demeurant à la Cité des Francs-Moisins de Saint-Denis. Abdallah a 32 ans. Il a vécu toute sa jeunesse aux 4 000 de La Courneuve. Il a animé le collectif "justice pour Abdel", il était proche de la famille de "Toufik" cet enfant de neuf ans tué d'une balle dans cette cité de la Courneuve qu'il connaît particulièrement bien. Il a contribué à la réussite de la troisième Marche pour l'égalité des droits, contre le racisme qui s'est terminée le 30 novembre 1985 à Paris. Il est aujourd'hui responsable du Syndicat CGT Prévention.

Aujourd'hui, Adam et Abdallah exercent leur "métier" d'éducateurs avec conviction et savoir faire. Ils comprennent l'angoisse, la galère de ces jeunes de 12 à 25 ans.... Ils écoutent.... Ils partagent. Ils sont une présence qui s'efforce de recréer des liens trop souvent distendus par des expériences vécues sous forme d'échec avec les adultes ou les institutions qu'il s'agisse de l'école, de la famille, de la justice, de la police. Adam a été témoin d'un accrochage d'ilotiers avec un jeune Français de 13 ans d'origine malienne, "je vais te botter ton sale cul de nègre". Ces jeunes Français issus

des personnalités

de l'immigration, quelle idée peuvent-ils avoir de la justice et de ceux qui sont censés la représenter ? Le jugement de Reims a été ressenti comme un acte normal, ça ne pouvait être autrement, chacun sait qu'il y a deux justices.

A votre avis, que pensent les jeunes des syndicats, de la politique ?

Ils ont peur de la "récup"... comme Mitterrand l'a fait avec France Plus ou SOS Racisme. Ces leaders ont canalisé le mécontentement, ils ont été les interlocuteurs privilégiés de Mitterrand. Adam appelle cela les effets pervers de la politique de 1981.

Et le racisme dans tout cela !

"Bien sûr qu'il existe mais c'est surtout l'exclusion sociale, on a parlé des "salauds" de Skinheads en Allemagne de l'Est, je les ai rencontrés à Berlin avec des jeunes d'ici".

C'est vrai que l'étranger est "tête de Turc" mais ces jeunes sont surtout révoltés parce qu'on leur a tout pris, y compris l'espoir de la réussite qu'ils avaient en entrant dans la grande Allemagne, ils se sont aperçus qu'ils n'étaient rien.

Nous ne sommes pas pour autant pessimistes, nous avons confiance dans ces jeunes, dans la vie du quartier, dans leur réussite mais ils ont appris à se méfier des "baratineurs" tant en politique qu'en syndicats... Ils sont souvent déçus, sans illusions sur les institutions. Il faut les comprendre, partager et faire avec.

A Montreuil
le 15 février 1993

Propos recueillis
par la Tribune de l'Immigration

Madeleine Rebérioux

Présidente de la ligue des Droits de l'homme

Le racisme étend aujourd'hui ses ravages sur toute l'Europe, même si la France peut sembler moins atteinte, ne serait-ce qu'en raison de la loi de 1972, au point de vue des pratiques : le discours ignominieux n'y est pas toujours suivi d'actes.

Les arguments dits rationnels ne sont plus aujourd'hui au coeur du débat : les Français qui n'hésitent plus à se dire racistes n'évoquent guère les races au sens biologique du mot.

Au premier plan du racisme contemporain, il y a d'abord la crise globale - chômage, crise des valeurs que traversent nos sociétés - , puis les difficultés de vie quotidienne souvent liées au logement, l'inégalité des droits qui fragilise, en ce pays, les étrangers et à l'arrière-plan le nationalisme récurrent depuis un siècle.

Voilà ce que les antiracistes doivent combattre par la réflexion et l'éducation, par les voies de justice au besoin, et jusque dans la rue.

Madeleine Rebérioux, dynamique présidente, connaît particulièrement la question du racisme. Elle est l'auteur de "L'extrême-droite", fascicule édité par la L.D.H. et que nous tenons à la disposition de tout militant CGT.

t
é
m
o
i
g
n
e
n
t

La manifestation anti-raciste

à Paris et ses suites

PARLONS VRAI ?

LA CGT ÉTAIT-ELLE VRAIMENT PRÉSENTE ?



patrimoine "SOLIDARITE". La CGT ne serait plus à la hauteur des enjeux sur ce terrain, tout au moins ? Si nous avions su ou pu écouter celles et ceux qui faisaient l'objet de cette manifestation, nous aurions trouvé les mots et surtout l'élan nécessaire pour participer publiquement à la manifestation, la Vie Ouvrière n'aurait pas oublié qu'en France aussi on manifestait contre le racisme. Peut-être ne savons-nous plus être attentifs ?

Ceci dit, la CGT appelait seule comme Confédération, des messages de solidarité internationale nous sont venus des syndicats européens. Le Secrétaire général de la CGT était présent, celui de l'Union régionale CGT d'Ile-de-France, de nombreux membres du Bureau et des Secrétaires généraux d'Unions départementales et de Fédérations. Bref, loin d'être un échec, la manifestation de la CGT a été, dans sa préparation, un support utile voire indispensable. Des milliers de tracts ont été distribués et préparent un 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme et une campagne contre la dette. Ainsi sont dans le coup aujourd'hui :

- La Commission Immigration de la Métallurgie,
- La Commission Immigration de l'Union départementale du Rhône,
- La Commission Immigration de l'Union départementale de Gironde,
- Le Syndicat des Nettoyeurs de la région Ile-de-France.

nous avons eu différents échos venus de Syndicats et de Collectifs immigration. Bien des interrogations, des réflexions, des critiques ont été formulées, en voici quelques échantillons.

La CGT, prise par d'autres questions plus préoccupantes : l'emploi, les libertés n'a-t-elle pas négligé de transmettre l'information aux travailleurs pour n'en faire qu'une affaire de "convaincus" ? Ou bien, sans oser le dire, les dirigeants, les militants de la CGT ne sont-ils pas pris aussi par le virus ambiant qui détruit même le sens des mots de notre

INTERVENTION DE J. BELLANGER, REPRESENTANT CGT A LA COMMISSION "LIBRE CIRCULATION" DE BRUXELLES

Il y a un an, nous dénoncions les dangers du racisme en Europe et l'ensemble de la Commission dans sa diversité reconnaissant que "face à la montée de l'intolérance, face à la banalisation des propos et des comportements racistes, face aux agressions et aux violences, il était nécessaire de faire prendre conscience de la gravité de la situation et de faire stopper l'escalade des mots et des gestes..."

C'était il y a un an presque jour pour jour ; aujourd'hui, la situation est pire. Il est donc plus que jamais nécessaire de réagir le plus possible dans l'unité. C'est le sens de la manifestation du 6 février 1993 à l'appel de 110 associations et dont je puis vous remettre le texte d'appel en Français qui met en relief la lutte contre le racisme et les exclusions mais, dans le même temps, la lutte pour l'égalité des droits et la citoyenneté.

Il est donc utile de rappeler aujourd'hui la nécessité de faire du 21 mars une journée européenne de lutte contre le racisme, une journée où l'échange positif entre communautés est mis en relief dans le respect de tous. Ainsi, nous construirons une Paix durable.

Suite à cette intervention, les Organisations syndicales européennes ont apporté leur soutien à l'initiative parisienne du 6 février 1993.

Bruxelles, le 5 février 1993.

SOLIDARITÉ DES SYNDICATS EUROPÉENS À LA MANIFESTATION ANTIRACISTE DE PARIS

Les Organisations syndicales européennes, participant au Comité consultatif pour la libre circulation, réunies le 5 février 1993 à Bruxelles, souhaitent plein succès à la manifestation de Paris "contre le racisme et pour l'égalité des droits". Elles soutiennent également la proposition de la CGT de faire du 21 mars une journée européenne de lutte contre le racisme selon la recommandation de l'Organisation des Nations-Unies.

Bruxelles, le 5 février 1993.

La CGTP, pour sa part, a transmis un message spécifique où le syndicat portugais précise qu'il rejette les Accords de Schengen et s'associe à la lutte contre les exclusions sociales, le racisme et la xénophobie.

6

f é v r i e r

60 F

ABONNEMENT A LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION : 1 an

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Entreprise :

U.D : Fédération :

Ci-joint un chèque de 60 F à l'ordre de "La Tribune" pour recevoir pendant toute l'année la revue à mon domicile.

Bulletin à retourner : La Tribune de l'Immigration - Case 432 - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex

Plan de travail de l'Union départementale du Rhône pour le 21 mars 1993 avec où chaque membre du Bureau de l'UD est impliqué.

Une journée d'étude se tiendra le 18 mars 1993. (Voir liste ci-après)

Entreprises ciblées pour organiser un débat "Tous ensemble contre le racisme"

METAUX			
RVI	Pierre Jean Rozet		
Camping Gaz	Michel Catelin		
SMV	Christiane Puthod		
Famer	Daniel Souvignet		
CHEMINOTS			
Perrache	Janine Valette		
Venissieux	Pierre Jean Rozet		
SERVICES PUBLICS			
Syndicat général	Lise Bouveret		
Drass	Joelle Blanluet		
Incendie	Lise Bouveret + Bureau UD		
CHIMIE			
Belle Etoile	Michel Catelin		
RP ST Fons	Michel Catelin		
ATO Pierre Benite	Michel Catelin		
ICS PT CHeruy	Paul Vera/B. Chatron		
CONSTRUCTION			
Wanner ISofi	Pierre Jean Rozet		
Trindel	Pierre Jean Rozet		
US	J. Mousse + Bureau UD		
ENERGIE			
CE Energie Lyon	Jacqueline Lazzarè		
ORGANISMES SOCIAUX			
CPCAM	Joëlle Blanluet		
Institutions sociales	Christiane Puthod		
TRANSPORTS			
CE TCL	Y. Cormillot		
PTT			
Centre de tri	J. Valette		
Postaux	J. Valette		
AGRO-ALIMENTAIRE			
Ecochard	C. Canale		
THC			
Lejaby	Y. Cormillot		
RPT Venissieux	Pierre Jean Rozet		
LIVRE			
Voir US	Delaire		
PORTS ET DOCKS			
	C. Canale		
VERRE			
VMC	D. Souvignet		
FINANCES			
Trésor	J. Valette/C. Puthod		
FERC			
SGPEN	M. Brocard		
SANTE			
HEH	R. Delaire		
Roseraie	C. Puthod		
BANQUES			
BNP Ecully	J. Valette		
COMMERCE			
Nouvelles Galeries	N. Gay		
Carrefour Venissieux	N. Gay		

Tous ces camarades sont chargés d'organiser les réunions dans les entreprises avec un Responsable de la Commission Immigration de l'UD.

La demi-journée d'étude sur ces problèmes aura lieu à l'UD du Rhône avec les US et les UI et un représentant de la Confédération. Parmi les documents à cette importante rencontre les participants se serviront de la Tribune et des questions qui y sont posées.

Célébrer la journée internationale contre le racisme en Gironde

t

ous les jours, lutter contre le racisme c'est lutter avant tout :

- pour le droit au travail pour tous,
- pour des emplois stables et qualifiés,
- pour le SMIC à 7 500 F,
- pour des logements décentes et à loyers modérés,
- pour une protection sociale de qualité,
- pour des retraites décentes.

Français ou immigrés, nous devons nous battre ENSEMBLE pour une politique de progrès social et de liberté.

En Gironde, comment cela se traduit ?

Depuis les grèves de la faim au printemps 1991, où l'Union départementale CGT a pris toute sa place, la Commission Immigration a repris du souffle et de l'activité.

- contacts avec les entreprises et mise en route de copains français et immigrés,
- tracts et déclarations en français et en différentes langues,
- distribution dans les entreprises et sur les marchés d'informations pour les prud'homales 1992,
- un Bureau d'UD spécial sur ces questions,
- organisation d'une fête le 30 mars 1993,
- contacts avec des associations des travailleurs tunisiens.
- la Fête du 20 mars 1993 : sur le thème "Expressions et libertés de tous".

Afin de faire mieux connaître notre activité et de manifester notre solidarité ainsi que notre lutte avec les travailleurs du monde entier, nous organisons le 20 mars 1993 une soirée de fraternité et de mobilisation pour l'égalité des droits. Plusieurs groupes folkloriques seront présents à cette soirée : Colombiens, Portugais, Tunisiens, Espagnols et Africains. Certains proposeront leurs spécialités culinaires : Colombiens, Turcs, Portugais, Tunisiens. D'autres exposeront leurs peintures : Africains, Français, etc. D'autres encore proposeront de la poésie.

Bien sûr, la CGT s'exprimera aussi.

Tous, nous allons prendre cette journée en charge : Unions départementales, Unions locales, corporations, entreprises, etc. et contribuer ainsi à un peu plus de solidarité et de justice entre les peuples. La pétition de la Tribune CGT sera bien sûr proposée pour l'égalité des droits, l'abolition de la dette, le développement économique international.

Commission Immigration UD/CGT 33

Monique LAFAYSSSE

E
x
e
m
p
l
e
s

La CGT célèbre...



...le **21 MARS**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE

CONTRE LE RACISME

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

POUR LE DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE MONDIAL